

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Conforme aux règlements n°1907/2006 (REACH) 1272/2008 CLP & 453/2010)

les **estivales**

Référence : Allume feu 2 en 1

Version : 2.0

Créée le : 01/12/2015

Modifiée le : 03/09/2019

Page 1 sur 8

## 1. SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

### 1.1 Identification du produit :

Nom du produit : ALLUME FEU 2 en 1 Les Estivales

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

1.2.1 Utilisations pertinentes = Produit utilisé pour l'ignition de combustibles solides dans appareils les ménagers

1.2.2 Utilisations déconseillées = Aucun

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Distributeur : STG FRANCE

Le Capitole – 55 avenue des Champs Pierreux

92012 NANTERRE, FRANCE

Téléphone : 01.55.17.72.50

Fax : 01.55.17.72.72

Contact : Mr Alci Debieuvre

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Centre Anti-Poison de Paris : 01.40.05.48.48

## 2. SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange :

2.1.1 Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Flam. Sol. 2, H228

### 2.2 Eléments d'étiquetage :

Marquage selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogramme de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mention de danger : H228 – Solide inflammable

Conseils de prudence : P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

### 2.3 Autres dangers

Aucun

## 3. SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### Substance

Cire et fibre de bois modelée composent l'allume feu, avec un embout provoquant l'ignition

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Conforme aux règlements n°1907/2006 (REACH) 1272/2008 CLP & 453/2010)



Référence : Allume feu 2 en 1

Version : 2.0

Créée le : 01/12/2015

Modifiée le : 03/09/2019

Page 2 sur 8

## Mélanges

EC Classification Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)

Le bâtonnet : L'enflammeur est fabriquée à partir de mélanges de cire de paraffine (CAS 8002-74-2)

La tête : La tête est fabriquée à partir de mélanges de chlorate de potassium (CAS 3811-04-9), avec de la gélatine technique et des matériaux inertes à combustion modérée ainsi que de faibles quantités de phosphore rouge amorphe (CAS 7723-14-0) et des colorants.

Le grattoir : les panneaux latéraux de la boîte d'enflammeur sont recouverts d'une composition spéciale contenant du phosphore rouge amorphe (CAS 77232-14-0)

Tête :

Composants	%W/W	CAS No.	EC No.	REACH Registration No.	Hazard Statement(s)
Chlorate de potassium	1.7	3811-04-9	223-289-7	01-211949417-18-0000	H 271, H411, H302, H332
Phosphore rouge	0.04	7723-14-0	231-768-7	01-2119489913-23-001	H 228, H412

Bâtonnet :

Composants	%W/W	CAS No.	EC No.	REACH Registration No.	Hazard Statement(s)
Cire de paraffine	40	8002-74-2	232-315-6	aucun	H 315, H319, H410
Hydroxide de Calcium	2	1305-62-0	215-137-3	aucun	H315, H318, H335
Sodium - 2 biphenylate tetrahydrate	1	6152-33-6	612-164-6	aucun	H 302, H314, H335, H410, H400

## 4. SECTION 4 : PREMIERS SECOURS



### 4.1 Description des premiers secours :

Après inhalation :

Voie d'exposition peu probable. Le produit est un solide. Si la respiration est difficile, déplacer la victime à l'air frais et rester au repos dans une position confortable pour respirer.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Conforme aux règlements n°1907/2006 (REACH) 1272/2008 CLP & 453/2010)



Référence : Allume feu 2 en 1

Version : 2.0

Créée le : 01/12/2015

Modifiée le : 03/09/2019

Page 3 sur 8

- Après contact cutané :** En cas de contact avec la peau, laver avec du savon et de l'eau.  
En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
- Après contact oculaire :** Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
- Après ingestion :** En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
Ne pas se faire vomir.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Une exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Peu probable, mais si nécessaire traiter les symptômes.

## 5. SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction :

**Agent d'extinction approprié :** Éteindre avec du dioxyde de carbone, un produit chimique sec, de la mousse ou du sable.

**Agents d'extinction non appropriés :** Ne pas utiliser de jet d'eau .

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Peut provoquer une fumée toxique de Monoxyde de Carbone et des gazs acides comme l'oxyde de phosphore si jamais les flammes sont dans un espace confiné. Évitez de respirer les vapeurs

### 5.3 Conseils aux pompiers :

Combattez le feu avec des précautions normales, à une distance raisonnable. Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Garder les conteneurs au frais en les vaporisant avec de l'eau s'ils sont exposés au feu. Évitez le rejet dans l'environnement

## 6. SECTION 6 : MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précaution individuelles, équipement de protection et mesure d'urgence :

Tenir à l'écart de sources d'inflammation. Utiliser un équipement de protection personnel, comme requis. Veiller à assurer une aération suffisante.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Évitez le rejet dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Balayer et pelleter dans des fûts ou des sacs en plastique. Transférer dans un récipient à couvercle pour élimination ou récupération. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition

### 6.4 Référence à d'autres sections :

Voir section 8 - 13.

## 7. SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Évitez tout contact. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Ne pas fumer. Lavez-vous toujours les mains avant de fumer, de manger et de boire.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Conforme aux règlements n°1907/2006 (REACH) 1272/2008 CLP & 453/2010)



Référence : Allume feu 2 en 1

Version : 2.0

Créée le : 01/12/2015

Modifiée le : 03/09/2019

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver dans un endroit frais / à basse température, bien ventilé (sec), loin de la chaleur et des sources d'inflammation. Stockez les produits fermés, dans leur emballage d'origine.

Température conservation : Conserver au frais. Protéger du soleil

Durée de stockage : Stable dans des conditions normales

Matériel incompatible : Agents oxydants

## 7.3 Utilisation (s) finale(s) particulière(s) :

Voir la section 1-2.

## 8. SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

**8.1.1 Limites d'exposition professionnelle** : Aucune limite d'exposition professionnelle attribuée

**8.1.2 Valeur Limite Biologique** : Non établie

**8.1.3 PNECs et DNELs** : Non établi

### 8.2 Contrôle de l'exposition

**8.2.1 Techniques appropriées** : Bien ventilé

**8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI):**

Suppose qu'un bon niveau de base d'hygiène du travail soit mis en œuvre. Eviter le contact avec la peau et les yeux

**Protection des yeux**

Normalement non requis



**Protection des mains**

Normalement non requis



**Protection respiratoire**

Normalement, aucune protection respiratoire personnelle n'est nécessaire



**Risques thermiques** : Non applicable

### 8.2.3 Contrôle de l'environnement :

Eviter de jeter dans l'environnement

## 9. SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

**Conditionnement** : 20 allume feu

**Couleur** : Marron

**Odeur** : Odeur de bois & de paraffine

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Conforme aux règlements n°1907/2006 (REACH) 1272/2008 CLP & 453/2010)



Référence : Allume feu 2 en 1

Version : 2.0

Créée le : 01/12/2015

Modifiée le : 03/09/2019

Page 5 sur 8

<b>Seuil odeur :</b>	Non établi
<b>PH :</b>	Non déterminé
<b>Congélation :</b>	Non déterminé
<b>Point d'ébullition :</b>	Non déterminé
<b>Point d'inflammation :</b>	Oui > 180 C
<b>Evaporation :</b>	Non déterminé
<b>Inflammation aux solides</b>	Non établi
<b>Inflammation aux explosifs :</b>	Non explosif
<b>Pression de vapeur :</b>	Non déterminé
<b>Densité:</b>	Non déterminé
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	Non applicable – produit solide
<b>Coefficient de partage :</b>	Non déterminé
<b>Température auto-ignition :</b>	450 C
<b>Température de décomposition :</b>	Non déterminé
<b>Viscosité :</b>	Non applicable – Produit solide
<b>Propriétés explosives :</b>	facilement combustible et une mauvaise utilisation peut entraîner des brûlures ou un incendie incontrôlé
<b>Propriétés Oxydantes :</b>	Non oxydantes
<b>9.2 Autres informations :</b>	Aucune.

## 10. SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Stabilité & Réactivité :

Stable lors d'une utilisation conforme.

### 10.2 Stabilité chimique :

Stable lors d'une utilisation conforme.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. .

### 10.4 Conditions à éviter :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Ne pas fumer.

### 10.5 Matières incompatibles :

Ce produit doit être conservé à l'écart des sources de chaleur forte ou de produits chimiques oxydants.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux :

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques ( Substances dans les préparations / mélanges) :

### Toxicité aiguë

#### Ingestion :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Conforme aux règlements n°1907/2006 (REACH) 1272/2008 CLP & 453/2010)



Référence : Allume feu 2 en 1

Version : 2.0

Créée le : 01/12/2015

Modifiée le : 03/09/2019

Page 6 sur 8

<b>Inhalation :</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Contact cutanée :</b>	Non classés. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<b>Irritation de la peau :</b>	Non applicable - produit solide
<b>Lésions oculaires graves / irritation :</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée :</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis .
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales :</b>	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
<b>Cancérogénicité :</b>	Il n'y a aucune preuve de potentiel cancérogénicité.
<b>Toxicité pour la reproduction :</b>	Il n'y a aucune preuve de toxicité pour la reproduction.
<b>STOT exposition unique :</b>	Non applicable - produit solide.
<b>STOT Expositions répétées :</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Dangers d'Aspiration :</b>	Non applicable - produit solide

**11.2 Informations complémentaires :** Aucune

## 12. SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

**12.1 Toxicité :** Non applicable - produit solide

**12.2 Persistance et dégradabilité :** Le produit est susceptible de persister dans l'environnement. Une partie des composants est biodégradable

**12.3 Potentiel de bioaccumulation :** Non classé

**12.4 Mobilité dans le sol :** Non classé

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB** Non classé PBT ou vPvB

**12.6 Autres effets néfastes :** Aucun connu

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Conforme aux règlements n°1907/2006 (REACH) 1272/2008 CLP & 453/2010)



Référence : Allume feu 2 en 1

Version : 2.0

Créée le : 01/12/2015

Modifiée le : 03/09/2019

Page 7 sur 8

### 13. SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Le L'élimination doit être conforme à la législation locale, nationale ou nationale.

#### 13.2 informations complémentaires :

De grandes quantités d'enflammettes peuvent être éliminées en toute sécurité par combustion contrôlée dans un incinérateur agréé.

### 14 SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID = 1944

IMDG = 1944

IATA/ICAO = 1944

#### 14.2 Désignation officielle de transport

ADR/RID = allume feu solide

IMDG = allume feu solide

IATA/ICAO = allume feu solide

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID = 4.1

IMDG = 4.1

IATA/ICAO = 4.1

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID = III

IMDG = III

IATA/ICAO = III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID = Non classé

IMDG = Non classé comme pollution marine

IATA/ICAO = Non classé

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cf section 2

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

ADR/RID = Information non disponible

IMDG = Information non disponible

IATA/ICAO = Information non disponible

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Conforme aux règlements n°1907/2006 (REACH) 1272/2008 CLP & 453/2010)



Référence : Allume feu 2 en 1

Version : 2.0

Créée le : 01/12/2015

Modifiée le : 03/09/2019

Page 8 sur 8

### 15 SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :**

#### 15.1.1 REGLEMENTATIONS UE

AUTORISATIONS/RESTRICTIONS = aucune connue

#### 15.1.2 REGLEMENTATIONS NATIONALES

AUTORISATIONS/RESTRICTIONS = aucune connue

#### 15.1.2 EVALUATION DE LA SECURITE CHIMIQUE

Indisponible

### 16 SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les sections suivantes contiennent des révisions ou de nouvelles déclarations: 2, 3,16.

Version: 1.0 Date: 01.12.2015

Version: 2.0 Date: 03.09.2019

Références: Fiches de données de sécurité pour les ingrédients entrants. Enregistreur ECHA existant pour la cire de Paraffine (CAS 8002-74-2). Chlorate de potassium (CAS 3811-04-9), phosphore rouge (CAS 7723-14-0), hydroxyde de calcium (CAS 1305-62-0), biphénylate de sodium-2 tétrahydraté (CAS 6152 -33-6) Mention de danger (s )

H228: solide inflammable

Texte complet des classifications [CLP / GHS] Flam. Sol. Chat. 2, H228- Solide inflammable

Clause de non-responsabilité Les informations contenues dans cette publication ou autrement fournies aux utilisateurs sont censées être exactes et fournies de bonne foi, mais il appartient aux utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre usage. STGF ne donne aucune garantie quant à l'adéquation du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. STGF décline toute responsabilité pour les pertes ou dommages (autres que ceux résultant de la mort ou de blessures causées par un produit défectueux, si prouvé), résultant de la confiance accordée à ces informations. La liberté sous brevets, droits d'auteur et dessins et modèles ne peut être assumée.